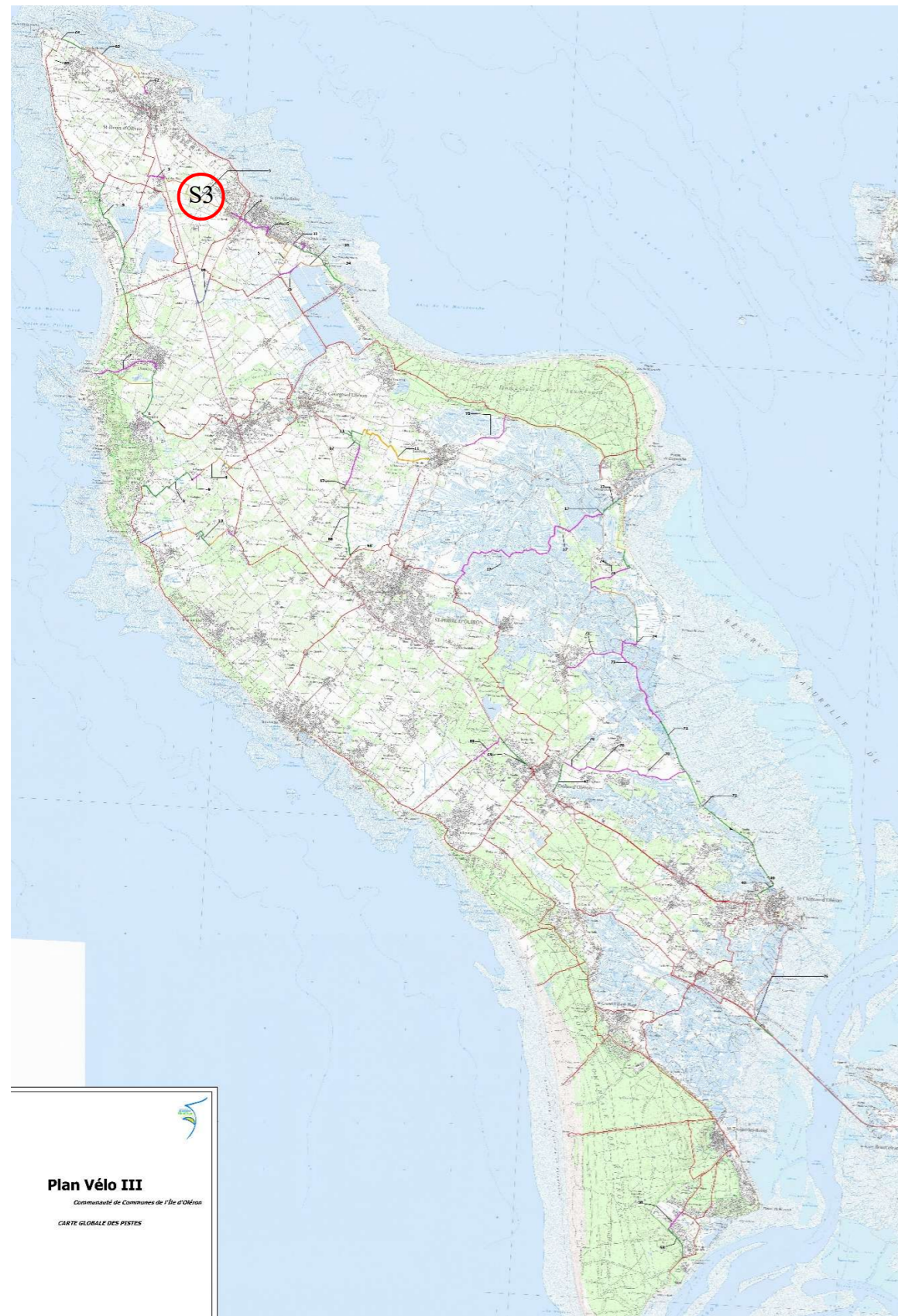


LOCALISATION A L'ECHELLE DE L'ILE D'OLERON



Carte 1 - Localisation du site de projet à l'échelle de l'île d'Oléron

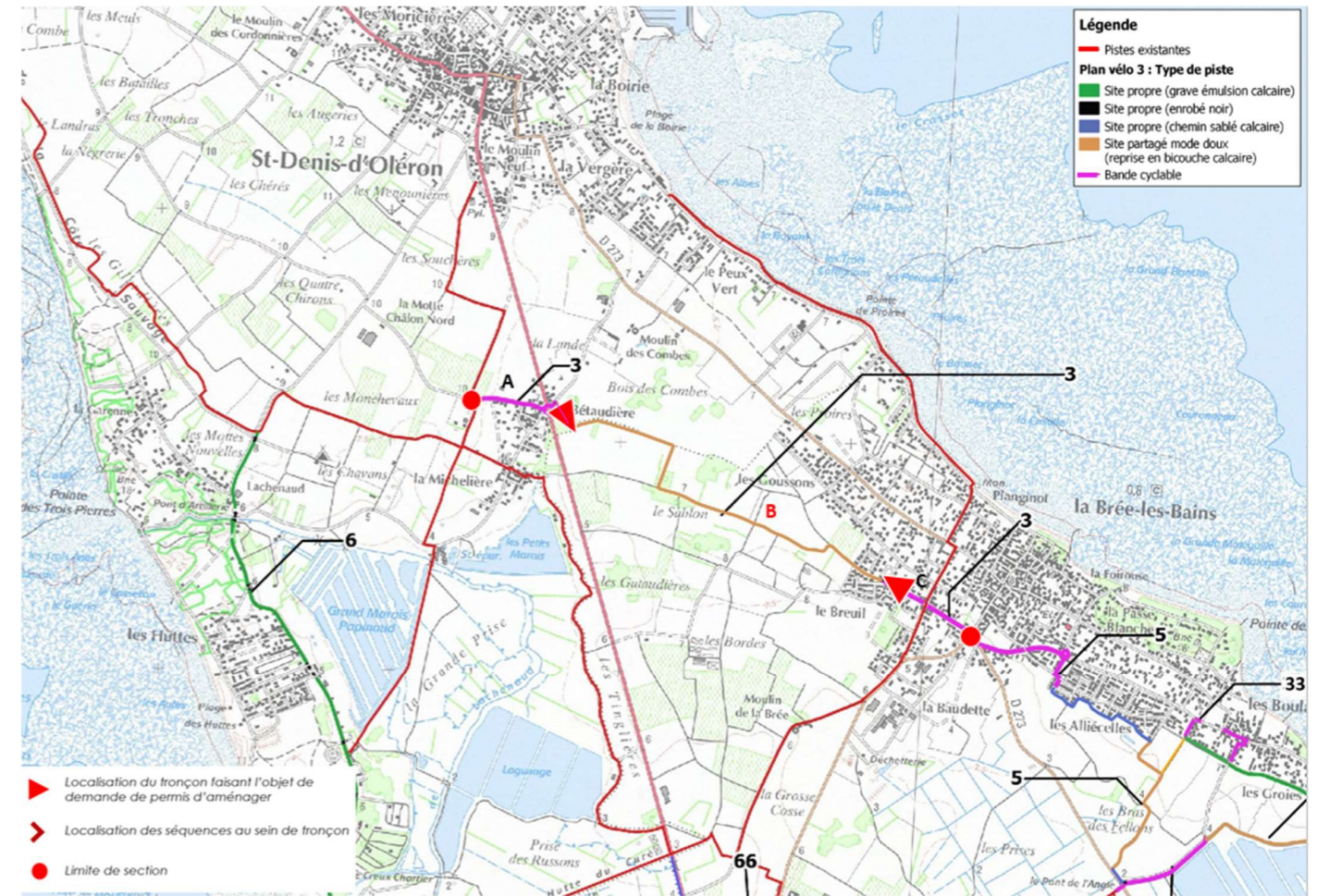
(Source : IGN 1/25 000)

Plan Vélo III

Communauté de Communes de l'île d'Oléron

CARTE GLOBALE DES PISTES

LOCALISATION A L'ECHELLE COMMUNALE



Carte 2 - Localisation du projet sur le territoire communal de la Brée-les-Bains

(Source : OpenStreetMap)

La section 3 est située sur la commune de La Brée-les-Bains et Saint-Denis-d'Oléron. Elle vise à boucler le maillage cyclable entre le centre-ville de la Brée-les-Bains et les pistes périphériques existantes au nord-ouest (dorsale).

La première partie de l'itinéraire commence sur le territoire de Saint-Denis-d'Oléron emprunte une rue existante qui sera simplement balisée (totems) et signalisée (marquages au sol). L'itinéraire se termine sur avenue Georges Pompidou à la Brée-les-Bains, qui sera également balisée (totems) et signalisée (marquages au sol). Ces travaux ne nécessitant pas de permis d'aménager, les séquences 3A et 3C sont présentées à titre informatif pour une meilleure compréhension du projet à l'échelle du maillage cyclable de l'île.

Le présent permis d'aménager concerne donc exclusivement la séquence 3B. Ce tronçon d'aménagement débute à la Bétadière, emprunte un chemin existant et jusqu'à le Breuil, formant un linéaire total de 1,5 km.